

AVS

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 100 €

138 Avenue Henri Ravera 92220 Bagneux

RCS Nanterre 810847517

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 08/07/2024

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés de l'ouverture d'un établissement secondaire situé au 20 rue Frédéric sauvage 33260 La teste. à compter du 27/08/2024. Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Valentin Terrasson, associé(e)

Valentin Terrasson

✓ Certified by  yousign

Azur Terrasson, associé(e)

Azur Terrasson

✓ Certified by  yousign

SYLVIE DUSSAULT, associé(e)

Sylvie Dussault

✓ Certified by  yousign